

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée  
**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses  
**Band:** 3 (2011)  
**Heft:** 1: Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UCA, concepteur d'assurances sur mesure

Des secteurs comme celui des établissements médicaux sociaux (EMS) sont confrontés depuis plusieurs années au problème grandissant et inquiétant de l'absentéisme. Heureusement, il existe des solutions spécifiques comme celles proposées par la société de courtage en assurances UCA.

**L**es absences des collaborateurs génèrent des coûts directs et indirects (mesures à prendre, poste à remplacer, formation, productivité, contrôle, et suivi, etc. Elles provoquent aussi des effets pervers comme le surcroît de travail, la démotivation et la contamination du personnel ainsi que la mauvaise ambiance au sein d'un groupe. Tout ceci oblige les compagnies d'assurance à revoir leurs tarifs à la hausse et à limiter leurs conditions d'acceptations. Partant de ce constat, Monsieur Roberto Guerra, directeur général d'UCA SA, a créé un département dédié à la gestion des sinistres et à la maîtrise de l'absentéisme. Interview.

## Monsieur Guerra, pourquoi avoir créé ce département spécifique ?

Depuis plusieurs décennies, nous constatons une aggravation de ce phénomène dans tous les secteurs d'activités. Et même si contrairement à une opinion très répandue l'absentéisme n'est pas une fatalité, il représente un véritable fléau pour les entreprises. Il rend aussi de plus en plus difficile la mise en place de contrats-cadre à long terme et à un coût tout à fait acceptable et maîtrisé. C'est pourquoi nous avons créé ce département.

## Pourquoi vous intéressez-vous plus particulièrement au secteur des EMS ?

Nous avons constaté que l'absentéisme était plus accentué dans le secteur des établissements sanitaires. En 1998 déjà, nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs dirigeants d'EMS qui nous ont enseigné les spécificités de leur métier, de leur fonctionnement et fait part de leurs préoccupations. Ils ne disposaient pas à l'époque d'un partenaire fiable qui avait pour vocation de les accompagner et de les soutenir dans la recherche de solutions spécifiques à leur activité.

Sensibilisés par leurs missions quotidiennes, nous avons voulu approfondir nos connaissances dans ce domaine, tant du point de vue des règles de fonctionnements que des obligations légales. Nous avons tout d'abord favorisé le regroupement des EMS par l'élaboration de programmes d'assurances afin d'obtenir un potentiel intéressant d'économies et de prestations répondant à tous les besoins d'assurance de ce secteur. Puis nous avons conçu les plates-formes « gestion » et « santé » pour accompagner les EMS dans le suivi des sinistres et dans la maîtrise de l'absentéisme.

UCA SA, membre du groupe



Genève  
Rue Abraham-Gevray 6  
1201 Genève  
[www.uca-sa.ch](http://www.uca-sa.ch) - 058 854 00 00

Lausanne  
Place St-François 2  
1003 Lausanne

Sion  
Place du midi 36  
1950 Sion

## Comment avez-vous pu obtenir le titre de « référent principal » dans les EMS ?

Compte tenu de l'efficacité de nos mesures, la centrale d'achats des établissements sanitaires CADES nous a choisis comme référent principal. Ce choix a marqué l'aboutissement d'un processus de sélection particulièrement méticuleux puisque la CADES se devait de garantir à ses membres l'accès aux prestations les plus compétitives du marché.

## Quels bénéfices tirent les établissements qui recourent à vos services ?

*« Même si contrairement à une opinion très répandue l'absentéisme n'est pas une fatalité, il représente un véritable fléau pour les entreprises. »*

En nous confiant la gestion des risques et une partie de l'administration des assurances, nos clients peuvent concentrer leurs ressources sur l'essentiel de leurs activités. De plus, ils bénéficient de prestations performantes tout en réalisant des économies substantielles. Enfin, ils peuvent compter sur un soutien sans faille de notre part dans la gestion et le suivi des sinistres jusqu'à la reprise de l'activité ou de la réinsertion du collaborateur.

## Revenons à l'absentéisme. Concrètement, quel est le déroulement des tâches de votre plate-forme santé ?

Nous mettons à disposition de nos clients un processus de communication et un progiciel qui fournit en temps réel toutes les données nécessaires à la gestion des sinistres et de l'absentéisme. Avec notre réseau des visiteurs de courtoisie (malades), de médecins conseils et d'experts médicaux, nous accompagnons les collaborateurs absents depuis le 1<sup>er</sup> jour d'incapacité jusqu'à leur retour au travail ou à leur reclassement AI. Ces mesures réduisent l'absentéisme et l'établissement en retraite des bénéfices à très court terme.

Merci pour ces explications Monsieur Guerra. On comprend mieux qu'être leader d'un marché de niche ne s'improvise pas. Ce sont des années de dur labeur, d'échanges réciproques et de processus évolutifs qui permettent d'aboutir à une parfaite maîtrise de son domaine d'activité.

*Propos recueillis par C.M.*